



**Fédération Nationale de l'Enseignement, de la Culture  
et de la Formation Professionnelle  
Section de la Charente**

Maison des syndicats, 10 rue de Chicoutimi 16000 Angoulême  
[fnecfp.fo16@gmail.com](mailto:fnecfp.fo16@gmail.com)

---

Elaine SANCHIS  
Secrétaire départementale de la FNEC-FP FO

à

Madame Marie LAJUS  
Préfète de la Charente

Angoulême, le 17 mai 2020

Objet : demande urgente de reporter l'ouverture des écoles et collèges du département.

Madame la Préfète de la Charente,

Une enseignante de l'école élémentaire publique Célestin Freinet a été testée positive au COVID-19. Le résultat est connu depuis samedi 16 mai. Elle était présente dans son école lundi 11 et mardi 12 mai. Elle était en contact avec les autres personnels ainsi que, pour la journée de mardi 12 mai, avec les élèves. Certains de ces élèves ont été en contact avec d'autres élèves de l'école voisine (E. Hériot) au moment du repas et de la garderie.

Au moment où ces lignes sont écrites, l'Inspection Académique, informée de ces éléments par les personnels, n'a donné aucune suite, comme elle ne donne aucune suite à la majorité des signalements qu'ils lui envoient. Certains signalements ne sont d'ailleurs même pas visés. Les personnels sont livrés à eux-mêmes.

Dans la situation actuelle, l'ARS aurait dû contacter l'ensemble des personnes contacts, ce qui aurait dû entraîner un dépistage de l'ensemble de ces personnes. Or, au moment où ces lignes sont écrites, plus de 24 heures après que le résultat du test de notre collègue soit connu, d'après les éléments dont nous disposons, il semblerait que rien n'ait été fait.

Madame la Préfète, notre fédération FO de l'éducation (la FNEC-FP FO) avait alerté à partir du mois d'avril le Ministre, la Rectrice, l'Inspectrice d'Académie.

Nous vous avons également écrit le 3 avril 2020 un courrier avec cet objet : « COVID-19/situation sanitaire dans l'éducation - refus de l'Administration rectorale de prendre les mesures primaires de protection des personnels, absence de médecine de prévention. ». Nous prenons acte de l'absence de réponse de votre part.

Compte tenu des éléments dont nous disposons, nous sommes fondés à penser qu'un cluster existe dans l'Angoumois et que par conséquent les plus grands risques pourraient être courus si écoles et collèges rouvraient demain matin lundi 18 mai 2020.

Pour notre fédération, la FNEC-FP FO, il n'y a aucune urgence à ouvrir demain. La sécurité sanitaire doit l'emporter sur tout autre considération.

Nous vous demandons donc de reporter l'ouverture des écoles et collèges Charentais, de procéder immédiatement au dépistage systématique des personnels et des élèves et de faire en sorte que des masques FFP 2 soient fournis aux personnels de l'Éducation afin qu'ils soient protégés dans le cadre de leur activité professionnelle, le tout, préalablement à toute reprise dans le département.

Je vous prie de croire, Madame la Préfète, à l'assurance de ma parfaite considération.

Elaine SANCHIS  
Secrétaire départementale de la FNEC-FP FO

Ampliation : M. le Premier Ministre, M. le Ministre de l'Éducation Nationale, M<sup>me</sup> la Rectrice d'Académie de Poitiers, M<sup>me</sup> l'Inspectrice d'Académie, Madame la Directrice de l'ARS du département.